

Déclaration

94/76

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE
L'HONORABLE ANDRÉ OUELLET,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
À L'OCCASION
DE LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE LA FRANCOPHONIE**

**OUAGADOUGOU, Burkina Faso
Le 9 décembre 1994**



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Ministres
et chefs de délégation,
Madame la Présidente du Conseil permanent,
Monsieur le Secrétaire général de l'ACCT,
Chers amis,

La Francophonie multilatérale se trouve à nouveau réunie en terre africaine.

C'est-à-dire non seulement au milieu de ceux qui l'ont le plus appelée de leurs vœux — je pense aux Senghor, Diiori et Bourguiba — mais aussi chez ceux qui, à bien des égards, témoignent le mieux de la fidélité que l'on peut avoir envers l'idéal de solidarité qu'elle symbolise.

Chez ceux aussi dont l'attachement soutenu sera largement garant de sa pérennité, de sa richesse et de la diversité de ses valeurs. Dans la lignée des Sommets, Ouagadougou vient se poser en jalon supplémentaire à Bujumbura, Dakar, Maurice, Bamako. Cotonou nous attend déjà...

Et je me réjouis du fait que ma première participation à la Conférence ministérielle de la Francophonie m'amène ici, au Burkina Faso.

À vous, Monsieur le Ministre Ouedraogo, aux autorités et au peuple de votre pays, un sincère merci pour votre accueil chaleureux. Le premier ministre, le très honorable Jean Chrétien, et moi-même, conservons un excellent souvenir de votre récente visite au Canada.

Au nom du premier ministre, je m'empresse de réitérer l'engagement indéfectible du Canada envers la Francophonie. Je vous donne aussi l'assurance de mon adhésion personnelle à cette fraternelle alliance, aussi noble que nécessaire.

L'histoire a fait du Canada un pays dont le dynamisme de son héritage linguistique et de ses patrimoines culturels aura été, et demeure, une condition essentielle de son unité, de sa spécificité et de son affirmation comme entité propre. D'où notre rapprochement naturel avec les pays ayant le français en partage. D'où aussi l'impératif pour nous de promouvoir et de vouloir le développement et le renforcement de cette communauté elle-même multilatérale et respectueuse de la diversité.

Léopold Sédar Senghor, un des pères de la Francophonie, qualifiait cette dernière «d'humanisme intégral qui se tisse autour de la terre». Le Canada est bien placé pour savoir que la francophonie n'est pas une question de territoire. La plus grande leçon que nous avons apprise est que le terroir de la francophonie est un terroir universel. Ainsi, la francophonie canadienne du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du

Manitoba et d'ailleurs doit naturellement s'appuyer sur une Francophonie forte, dynamique et crédible.

La projection vers l'extérieur de ce trait fondamental de notre réalité — notre appartenance au Commonwealth en est une autre — a un double mérite. Elle contribue d'une part à renforcer et maintenir notre identité propre et à faire ainsi du Canada le partenaire indispensable du grand projet francophone. Elle multiplie ensuite pour tous ceux et celles qui parlent le français chez nous, les occasions d'ouverture sur le monde, de rayonnement, de partage et d'enrichissement au contact des pays francophones.

Chers partenaires africains, je voudrais profiter de ma présence sur votre continent qui a tant contribué à l'élaboration et à la mise en place de la Francophonie, pour vous dire que l'Afrique constitue toujours un lieu privilégié et prioritaire de la coopération canadienne. L'examen, en cours, de notre politique étrangère et de nos programmes de coopération confirme que les Canadiennes et les Canadiens souhaitent le maintien de notre engagement dans vos régions.

Cette assurance, le premier ministre Chrétien et moi-même avons eu l'occasion de la réaffirmer au président Soglo du Bénin lors de sa visite au Canada en octobre dernier, alors que je lui faisais part de notre contribution de 4 millions de dollars en vue de la tenue du prochain Sommet dans son pays. Au Sommet économique de Casablanca en novembre dernier, j'ai annoncé la création d'un Fonds de développement de 60 millions de dollars pour appuyer le secteur privé maghrébin. J'ai aussi fait part récemment de notre décision de procéder à la réouverture de l'ambassade du Canada à Beyrouth dès le début de 1995. De plus, j'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui que le Canada a décidé de s'engager au cours des cinq prochaines années dans des projets de lutte contre le SIDA en Afrique de l'Ouest. Ce programme, financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), sera géré par une université québécoise, l'Université Laval, dont plusieurs d'entre vous connaissent la compétence et l'excellente réputation. Nous devons lutter contre cette pandémie dont les coûts humain et social et l'impact sur le développement sont énormes. Enfin, vous n'êtes pas sans savoir que c'est à l'Afrique qu'est destinée la plus grande partie de l'aide bilatérale canadienne, notamment aux pays de la communauté francophone. Développement durable, réduction de la pauvreté, action sociale, promotion de la femme, et bon gouvernement en constituent toujours les grands axes.

Vous savez, je ne suis pas de ceux qui souscrivent à l'«afropessimisme». Comme le disait à Biarritz il y a quelques jours cet observateur averti de l'Afrique qu'est le président Mitterrand, je crois fermement que des progrès indéniables ont été accomplis,

y compris sur les plans de la démocratisation et des droits de la personne, malgré les zones d'ombre que l'on sait.

Le Canada pour sa part est d'autant plus encouragé à poursuivre son appui à l'Afrique que maints pays viennent d'y opérer des changements de cap majeurs. Par la dévaluation du franc CFA et la mise en place de programmes d'ajustements structurels nombre de ces pays ont démontré leur volonté de s'attaquer courageusement aux problèmes auxquels ils sont confrontés et de contribuer ainsi activement à leur insertion au sein de l'économie mondiale. Le Canada a participé directement au financement de certains programmes d'accompagnement de ces réformes.

Monsieur le Président, un très beau proverbe africain dit : «Nul sentier ne conduit à l'arbre qui ne porte pas de fruits.»

Si nous sommes réunis si nombreux autour de cette table c'est, j'en suis sûr, parce que nous partageons tous la ferme conviction que la Francophonie est génératrice d'actions significatives et inspiratrice d'espairs pour notre communauté.

Que de progrès, depuis Niamey! Comment ne pas saluer ici et rendre hommage à cette véritable épine dorsale de la Francophonie qu'a été l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) au cours de ces 25 ans? Monsieur le Secrétaire général, soyez le dépositaire de notre reconnaissance et de notre confiance quant à l'avenir de votre Agence. Que d'évolution chez cette Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), devenue aujourd'hui avec l'Université des réseaux d'expression française (UREF) l'un des moteurs de la Francophonie! Qui eut dit, il y a 10 ans, qu'en 1995 notre mouvement aurait donné naissance à un réseau de télévision mondiale? Et déjà nous frappons à la porte de la télécommunication planétaire en français. Ensemble, nous porterons notre voix aux accents multiples par delà nos forêts tropicales, nos plaines enneigées, nos montagnes, nos rizières.

Le concert des pays francophones peut et doit participer plus activement et avec davantage d'imagination à la configuration du monde actuel. Les récents événements tragiques affectant des pays francophones nous concernent directement, ils nous interpellent. La Francophonie est elle aussi mise en demeure de s'engager, selon ses moyens, tout comme les grandes institutions internationales. Soyons clairs, les défis ne lui manquent pas. Comme je le mentionnais à la 49^e Assemblée générale des Nations Unies à New York le 29 septembre dernier, «ces défis sont ceux du maintien de la paix et de la sécurité dans le monde, mais aussi ceux du développement, de la justice, de la lutte contre les inégalités, de la démocratie et des droits de la personne».

Le Canada poursuivra avec vigueur l'idée d'une force de paix permanente des Nations Unies en espérant que la communauté internationale l'écouterà comme il y a de cela près de 40 ans elle avait écouté l'ancien premier ministre canadien Lester Pearson lorsqu'il avait proposé la mise sur pied de contingents de Casques bleus. Cette idée vise à redonner confiance et espoir aux sociétés en proie à la violence et à tous les méfaits qu'elle entraîne.

Le 15 octobre dernier, à Port-au-Prince, j'ai été un témoin privilégié du retour en Haïti du Président Aristide. L'espoir renaît pour ce peuple courageux qui a toujours soutenu son président légitimement élu. Je suis persuadé que la Francophonie saura maintenir son appui à ce pays confronté à une tâche immense de reconstruction nationale.

Pour sa part le Canada a annoncé le 15 octobre dernier qu'il injecterait, au cours des six prochains mois, 30 millions de dollars dans divers programmes destinés à répondre aux besoins immédiats de la population, en mettant l'accent sur les projets créateurs d'emploi. En réponse à une demande du président Aristide et du secrétaire général de l'ONU, le Canada a commencé à former des policiers haïtiens au Canada et en Haïti dans le cadre de la création d'une nouvelle force de police véritablement au service de la population. Nous nous sommes engagés à participer à la mission des Nations Unies en Haïti (MINUHA); lorsque son déploiement sera autorisé par le Conseil de sécurité, le Canada y affectera une centaine de policiers de la Gendarmerie royale du Canada et entre 450 et 600 membres des Forces armées canadiennes.

Si les images de la renaissance démocratique en Haïti nous réconfortent, d'autres nous sont insoutenables. Qui parmi nous n'a pas été hanté longuement par celles des victimes des massacres du Rwanda, ces images d'hommes, de femmes et d'enfants, entassés dans des camps, hantés par la maladie, la faim et, maintenant, les exactions de toutes sortes?

La Francophonie ne peut rester indifférente devant les conflits qui menacent, en son propre sein, la vie de millions d'innocents et les exposent aux pires violations de leurs droits fondamentaux. N'avons-nous pas nous-mêmes solennellement réaffirmé la primauté de ces droits dans les résolutions et déclarations des derniers Sommets de la Francophonie de Dakar, de Chaillot, de Maurice?

Le Canada souscrit entièrement aux diverses mesures prises par plusieurs pays de la Francophonie en faveur des populations du Rwanda et du Burundi. À l'ONU, j'ai rappelé que pendant deux mois, notre pays avait été le seul à assurer un pont aérien vers Kigali, que jusqu'ici 360 soldats canadiens ont servi sous le drapeau des Nations Unies et que de nombreuses ONG (organisations

non gouvernementales] canadiennes se sont mobilisées pour porter secours aux populations en détresse. L'appui direct de la population canadienne me réconforte : en effet, dans un mouvement spontané de solidarité, elle a versé directement plus de 18 millions de dollars pour venir en aide aux citoyens et citoyennes du Rwanda.

J'aimerais profiter de cette occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour annoncer que le Canada allouera 8,5 millions de dollars pour aider à la reconstruction du Rwanda et pour maintenir son appui au rapatriement des réfugiés rwandais et aux personnes déplacées à l'intérieur du pays. Cette somme servira, entres autres, au financement d'un fonds de développement social, au Comité international de la Croix-Rouge et à des projets de bon gouvernement et de développement démocratique. Cette nouvelle contribution s'ajoute aux 21,8 millions de dollars que le Canada a déjà versés depuis avril dernier au titre de l'aide d'urgence à la population rwandaise.

À la lumière des événements tragiques dont je viens de parler, la Francophonie a le devoir d'engager une réflexion sur les moyens dont elle dispose pour s'attaquer aux causes des conflits plutôt que d'en déplorer les effets. Il faut que la Francophonie cherche à contribuer à la prévention des conflits.

Monsieur le Président, permettez-moi de citer une nouvelle fois Léopold Sédar Senghor, cette fois-ci une phrase qu'il a prononcée à l'Université Laval, au Québec, en 1966 : «La Francophonie est un mode de pensée et d'action : une certaine manière de poser les problèmes et d'en chercher les solutions.» Je pense que nous devons nous inspirer, aujourd'hui même, de cette pensée si nous voulons prévenir les conflits et donner à la Francophonie une nouvelle dimension.

Ne disposons-nous pas tous ensemble d'un bon réservoir d'imagination créatrice? Ne pourrions-nous pas mettre à profit nos ressources multiples et variées et tenter d'enrayer le mal avant que de nouvelles crises n'éclatent? Des services spéciaux existent pour protéger les récoltes contre les intempéries et les prédateurs. Est-ce impensable pour la Francophonie de mettre à la disposition des pays qui en feraient la demande les services de «sages», de conciliateurs, de pacificateurs, qui s'efforceraient de réduire les causes de tension, voire de violence? Ce faisant, la Francophonie ne répondrait-elle pas aux appels pressants lancés par le Secrétaire général de l'ONU aux institutions comme la nôtre dans son Agenda pour la paix?

Comme vient de le déclarer devant le Sénat français le premier ministre du Canada, M. Jean Chrétien : «Si la Francophonie veut asseoir son autorité, elle devra renforcer sa capacité d'intervention politique et se doter d'un mécanisme de diplomatie préventive, [car] sans ces instruments, elle ne jouera qu'un rôle

de figurant.» Je vous propose donc d'organiser, en collaboration avec l'ONU et l'Organisation de l'unité africaine (OUA), la tenue au Canada d'une réunion de hauts fonctionnaires et de spécialistes en diplomatie préventive pour chercher à définir un processus de prévention des conflits au sein de la Francophonie, et de soumettre ce processus au prochain Sommet de Cotonou. Ce pourrait aussi être l'occasion de préparer une Déclaration des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie sur la prévention des conflits. Le Canada serait prêt à faciliter la participation de représentants qui seraient dans l'impossibilité autrement de venir participer à la rencontre.

Monsieur le Président et chers collègues, les problèmes économiques et sociaux auxquels sont confrontés plusieurs de nos pays font moins souvent les manchettes de nos médias que les conflits armés. Ils n'en sont pas moins tout aussi pressants.

Les Sommets de Dakar, Chaillot et Maurice ont reconnu l'importance de la coopération économique au sein de la Francophonie. Alors que nous fêtons le 50^e anniversaire de Bretton Woods et que le monde jette un regard sur les progrès accomplis, la Francophonie doit consolider ses acquis et poursuivre ses efforts vers une plus grande coopération économique.

La création de l'Organisation mondiale du commerce est un pas dans la bonne direction, mais il faut appuyer les pays en développement pour leur permettre d'accroître leur participation et de bénéficier davantage des retombées.

D'autres questions doivent être prises en compte. Une plus grande ouverture des marchés au sein de la communauté francophone, le fardeau de la dette, l'environnement, la gestion économique, le développement du secteur privé dans les économies moins avancées, tout cela doit former la pierre angulaire du renouveau et de la croissance.

Mais il ne faut pas s'arrêter là. Des questions essentielles comme les flux migratoires, la croissance de la population, le développement démocratique et la bonne gestion socio-politique s'imposent à notre réflexion parce qu'elles influencent considérablement le développement économique de chaque pays.

Pour des millions de francophones toutefois, les besoins fondamentaux restent insatisfaits. La Conférence du Caire nous a rappelé l'urgente nécessité de prendre des mesures efficaces pour faire face aux problèmes de population et de développement. Comme nous ne pourrions résoudre ces problèmes sans reconnaître pleinement le rôle des femmes, il m'apparaît essentiel que la Francophonie favorise l'établissement d'une nouvelle dynamique de développement axée sur la femme lors de la Conférence mondiale de

Beijing. Nous devons aussi contribuer activement à la préparation du nouvel *Agenda pour le développement* proposé par le Secrétaire général des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali.

Monsieur le Président, les chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie ont reconnu, au Sommet de Maurice, que le temps était venu de mieux identifier nos ambitions et ont ainsi mis sur pied un Comité de réflexion pour le renforcement de la Francophonie. Les défis nouveaux du genre de ceux que je viens de mentionner, exigent une telle réflexion. Nous attendons tous avec intérêt le rapport d'étape que nous présentera demain son président, M. Dehaybe.

Sans vouloir préjuger des résultats des travaux de ce comité extrêmement important qui dispose encore d'une année pour s'acquitter de son mandat, je désire souligner la nécessité de définir clairement la mission de la Francophonie et d'identifier des champs de coopération ciblés autour des caractéristiques qui nous unissent. Il faudra savoir nous en tenir à de grands axes mobilisateurs. Seulement ainsi la Francophonie pourra-t-elle espérer devenir davantage un intervenant essentiel, crédible et respecté sur la scène internationale. Ces grands axes commencent à s'imposer d'eux-mêmes, ce sont : la langue française, l'éducation, la culture, la communication, l'informatique et l'État de droit. Avec les activités économiques qu'ils soutiennent, ils ont de quoi insuffler, j'en suis convaincu, un nouveau dynamisme aux 25 prochaines années de la Francophonie.

Pour revigorer la Francophonie, le Canada pense aussi que le moment est venu d'examiner avec tous les acteurs impliqués, les voies nécessaires à une meilleure articulation de nos programmes respectifs dans l'espace francophone. Nous travaillons dans les mêmes pays; aussi pourrions-nous nous appuyer mutuellement davantage que nous ne le faisons, en ces temps où nous devons tous apprendre à mieux utiliser nos ressources et à affirmer notre coopération politique.

Depuis que la Francophonie s'est donné des ambitions et rêve de plus grandes encore, on parle souvent de son «déficit politique». Je ne cacherai pas que je partage l'avis de ceux qui estiment qu'il faille lui donner, sur ce plan, plus de crédibilité. L'édifice francophone mis en place à la suite des Sommets peut être affiné davantage. Sans doute le Comité de réflexion devra-t-il aborder cette question en son temps, d'ici le Sommet de Cotonou.

Nous ne devons pas sombrer dans l'immobilisme, nous devons prendre les mesures qui s'imposent. Je crois que le Sommet de Chaillot a tracé de bonnes voies. Il suffira de les explorer davantage, avec imagination, pragmatisme et générosité pour mieux asseoir l'autorité politique de la Francophonie. Je sais que nous y arriverons.

Monsieur le Président, je tenais à témoigner de l'attachement du Canada à la Francophonie. Je voulais aussi contribuer à notre réflexion commune sur les moyens de sauvegarder ces principes essentiels au progrès de la Francophonie.

Je m'en voudrais de terminer sans souligner l'infatigable contribution de la République de Maurice, au cours des deux dernières années, à la présidence du Conseil permanent de la Francophonie et de la Conférence ministérielle. Maurice nous aura une fois de plus donné la preuve qu'il n'y a pas de petits et de grands pays en Francophonie, mais plutôt des partenaires oeuvrant pour la même cause. Madame la Présidente du Conseil permanent de la Francophonie, le Canada tient à vous rendre hommage pour l'excellent travail accompli.

Je vous remercie.